



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E49495

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2027

ÉDITÉ LE

29/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/1989

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/03/1989  
600 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANCY

Siret : 350 749 289 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10782662404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10782662404

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : M.ENERGIES EXPLOITATION

96 IMPASSE PIERRE ET MARIE CURIE  
DYNAPÔLE  
BP 70085  
54710 LUDRES

Téléphone : 03 83 26 13 13

Fax : 03 83 26 17 34

Portable : 03 83 26 13 13

Site Internet : <http://www.m-energies.fr>

E-mail : [qualifications@m-energies.fr](mailto:qualifications@m-energies.fr)

Responsabilité légale :

FORTIER AURELIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 114

Tranche de classification : EFF5

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	26/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/03/2025
5274	Exploitation d'installation de chauffage et de rafraîchissement avec garantie totale dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	19/04/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/07/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/07/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	31/03/2022

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.